



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

5 septembre 2023

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue dans la Salle du conseil municipal, sise au 745, rue Gouin, le mardi 5 septembre 2023 à 19 h, sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, à laquelle participent également le maire suppléant, Charles Mallette, la conseillère Katherine Dubois et les conseillers André Bussière, Clifford Lancaster et Gérard Tremblay. Le directeur général et greffier-trésorier, Rémi-Mario Mayette, est également présent. Le conseiller Guy Boutin est absent.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Le 5 septembre 2023 à 19 h

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal

3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 14 août 2023

4. Présentation des organismes et période de questions

4.1. Mme Véronique Pruneau – Arbre sur la rue Cleevemont

5. Urbanisme

5.1 Ministère de la Culture et des Communications – Avis de démolition – Lettre réponse

5.2 65-71, rue Principale Nord – Façade – PIIA-3

5.3 268, rue du Collège Sud – Revêtement & fenêtres – PIIA-1

6. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux

6.1 Kemira – Sulfate d'aluminium – Soumission

6.2 Sherbrooke Tech & Service Inc. - Fabrication et installation d'un palan au garage municipal - Soumission

7. Service récréatif

7.1 Réfection de la piscine

7.1.1 Soucy Aquatik – Jet de sable et peinture de la piscine – Soumission

7.1.2 Affectation du surplus accumulé – Entretien piscine

8. Administration – Direction générale

8.1 Ventes pour défaut de paiement de l'impôt foncier

8.2 Rapport 2022 sur la gestion de l'eau potable - Stratégie québécoise d'économie d'eau potable

8.3 Rôle d'évaluation

8.3.1 Dépôt du rôle d'évaluation foncière pour 2024 – JP Cadrin

8.3.2 Proportion médiane et facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière – Exercice financier 2024 - Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Direction générale de la fiscalité et de l'évaluation foncière

8.4 WSP - Réfection de la rue du Collège Sud – Recommandation de paiement numéro 2

8.5 Novo - Classement dans les mutuelles à performance pour l'année 2024 – Novo Excellence



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- 8.6 WSP – Réfection de la rue du Collège Sud – Facture pour la supervision du chantier
- 8.7 Ecce Terra – Certificat de localisation des lots nos 6 489 143 et 6 616 153 – Soumission
- 8.8 Rapport sur la gestion contractuelle – Dépôt
- 8.9 Comité de promotion industrielle de Richmond – Offre d'achats des lots nos 6 489 143 et 6 616 153 - Amendement de la résolution du CPIR 01-10-07-23
- 8.10 Supérieur Propane – Approvisionnement en mazout (Aréna) - Soumission

9. Police, incendies et sécurité civile

10. Demandes d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses

- 10.1 Véronique Guillette et Daniel Métivier – Coupures des services de Trans Appel
- 10.2 Comité de promotion industrielle de Richmond – Assemblée générale annuelle - Invitation

11. Correspondances diverses

12. Approbation des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)*

- 12.1 Liste des chèques et dépôts directs émis
- 12.2 Liste des chèques et dépôts directs à émettre
- 12.3 Factures à approuver

13. Affaires nouvelles

- 13.1 Terrain rue Wilfrid et rue Principale Nord – Voyage de terre
- 13.2 Jardin communautaire – Remerciement d'un bénévole
- 13.3 Après-midi cirque – Félicitations

14. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Bussière et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

(Adoptée)

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 14 août 2023

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 14 août 2023 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé.

(Adoptée)

2023-09-05-01

2023-09-05-02



4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

4.1 Mme Véronique Pruneau – Arbre sur la rue Cleevemont

Elle fait part de son point de vue concernant l'élagage ou l'abattage de l'arbre devant chez elle. Le maire lui réitère la position du conseil : on élague cette année et s'il faut l'abattre l'an prochain on le fera.

5. URBANISME

5.1 Ministère de la Culture et des Communications – Avis de démolition – Lettre réponse

Les élus prennent connaissance d'une correspondance du ministère de la Culture et des Communications approuvant l'avis d'intention de la Ville d'émettre un permis de démolition pour l'immeuble situé au 23, avenue de Melbourne Sud.

5.2 65-71, rue Principale Nord – Façade – PIIA-3

CONSIDÉRANT la demande de permis pour la rénovation de la façade du bâtiment pour le 65-71, rue Principale Nord en utilisant du fibrociment en guise de matériau de revêtement;

CONSIDÉRANT QU'un des critères d'évaluation du règlement n° 76 sur les PIIA pour le centre-ville vise à recommander la maçonnerie pour les bâtiments situés sur la rue Principale;

CONSIDÉRANT la proposition du propriétaire d'utiliser le fibrociment au lieu de la brique;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal de l'accepter à la condition qu'un rapport d'ingénieur confirme que l'utilisation de la brique est inenvisageable;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser la délivrance du permis de rénovation au propriétaire du 65-71, rue Principale Nord pour la rénovation de la façade du bâtiment en utilisant du fibrociment en guise de matériau de revêtement, à la condition qu'un rapport d'ingénieur soit déposé à l'inspection municipale confirmant que l'utilisation de la brique est inenvisageable, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)

5.3 268, rue du Collège Sud – Revêtement & fenêtres – PIIA-1

CONSIDÉRANT la demande de permis pour la rénovation du revêtement d'une partie du bâtiment en bardeaux de cèdre et le remplacement de 2 fenêtres par des fenêtres à guillotine en PVC peintes de couleur beige;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement n° 76 sur les PIIA;

2023-09-05-03

2023-09-05-04



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal de l'accepter;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Tremblay et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser la délivrance du permis de rénovation au propriétaire du 268, rue du Collège Sud pour la rénovation du revêtement d'une partie du bâtiment en bardeaux de cèdre et le remplacement de 2 fenêtres par des fenêtres à guillotine en PVC peintes de couleur beige, le tout tel que déposé auprès de l'inspecteur municipal.

(Adoptée)

6. VOIRIE, TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET PARCS MUNICIPAUX

2023-09-05-05

6.1 Kemira - Sulfate d'aluminium - Soumission

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Bussière et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission de Kemira pour l'achat de sulfate d'aluminium au montant 405 \$ par tonne métrique liquide avec une estimation de 20 tonnes métriques liquides nécessaire.

(Adoptée)

2023-09-05-06

6.2 Sherbrooke Tech & Service Inc. - Fabrication et installation d'un palan au garage municipal - Soumission

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Tremblay et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission de Sherbrooke Tech & Service Inc. pour la fabrication et l'installation d'un palan au garage municipal au montant de 12 350 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

7. SERVICE RÉCRÉATIF

2023-09-05-07

7.1 Réfection de la piscine

7.1.1 Soucy Aquatik - Jet de sable et peinture de la piscine - Soumission

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Mallette et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission de Soucy Aquatik pour le jet de sable à 23 800 \$, taxes en sus, réalisé durant l'exercice 2023 et la peinture, au montant de 20 900 \$, taxes en sus, à être réalisé au cours de l'exercice 2024.

(Adoptée)

2023-09-05-08

7.1.2 Affectation du surplus accumulé - Entretien piscine

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Tremblay et **RÉSOLU** à l'unanimité par les



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

membres du conseil qu'un montant de 22 350 \$ du surplus accumulé soit affecté au poste budgétaire approprié, pour l'exercice financier 2023, ladite somme étant nécessaire au paiement d'une partie des travaux d'entretien de la piscine.

(Adoptée)

8. ADMINISTRATION - DIRECTION GÉNÉRALE

2023-09-05-09

8.1 Ventes pour défaut de paiement de l'impôt foncier

CONSIDÉRANT l'expiration d'un délai de 6 mois suivant la date de l'avis du dépôt du rôle de perception;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste déposée par le trésorier indiquant les immeubles sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées, en tout ou en partie;

CONSIDÉRANT l'article 512 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ C. c-19) permettant au conseil d'ordonner au greffier de vendre les immeubles, sur lesquels les taxes imposées n'ont pas été payées, à l'enchère publique;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Bussière et **RÉSOLU** à l'unanimité par les membres du conseil :

QUE la Ville de Richmond ordonne au greffier de vendre à l'enchère publique, le 1^{er} novembre 2023 les immeubles inscrits sur la liste préparée par le directeur général, jointe à la présente résolution, vu le défaut de paiement des taxes, de la manière prescrite par la Loi.

Propriétaire(s)	Lot	Taxes municipales	Intérêts au 1 ^{er} novembre 2023	Taxes scolaires (avec intérêts)
Dupont Elisabeth Poisson Patrick	5 534 046	13 299,71 \$	422,38 \$	175,98 \$
Blais Eric	5 534 218	6 171,38 \$	259,48 \$	0,00 \$
Mills Kelly	5 534 860	6 625,63 \$	384,82 \$	287,25 \$
Gestion Immo G5 Inc.	5 534 232	7 439,04 \$	553,68 \$	201,98 \$
Rousseau Marie-Laurence	5 534 032	25 088,43 \$	1 979,67 \$	727,14 \$
Golf Le Belle-View Inc.	5 533 574	19 388,79 \$	2 584,09 \$	467,42 \$
Gasore Aloys	5 534 395	19 000,16 \$	593,59 \$	838,59 \$

(Adoptée)

8.2 Rapport 2022 sur la gestion de l'eau potable - Stratégie québécoise d'économie d'eau potable

Le directeur général dépose au conseil le rapport 2022 sur la gestion de l'eau potable approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

8.3 Rôle d'évaluation

8.3.1 Dépôt du rôle d'évaluation foncière pour 2024 - JP Cadrin

Le directeur général dépose le rôle d'évaluation foncière pour l'exercice 2024 reçu de la firme d'évaluation J.P. Cadrin & associés inc.

8.3.2 Proportion médiane et facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière - Exercice financier 2024 - Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Direction générale de la fiscalité et de l'évaluation foncière

Le directeur général dépose une lettre reçue de la Direction générale de la fiscalité et des affaires intergouvernementales du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation indiquant que la proportion médiane et le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière pour l'exercice 2024 ont respectivement été établis à 70 % et 1.43.

2023-09-05-10

8.4 WSP - Réfection de la rue du Collège Sud - Recommandation de paiement numéro 2

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le deuxième paiement à Excavations Tourigny inc., au montant de 470 162,95 \$, taxes en sus, dans le cadre des travaux de réfection de la rue du Collège Sud, le tout en conformité de la recommandation de la firme WSP chargée de la surveillance du chantier.

(Adoptée)

8.5 Novo - Classement dans les mutuelles à performance pour l'année 2024 - Novo Excellence

Le directeur général fait part du classement de la municipalité dans les Mutuelles à performance Novo pour l'année 2024, à savoir Novo Excellence.

2023-09-05-11

8.6 WSP - Réfection de la rue du Collège Sud - Facture pour la supervision du chantier

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le paiement à WSP Canada Inc., pour la surveillance du chantier de la réfection de la rue du Collège Sud au montant de 62 044,15 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

2023-09-05-12

8.7 Ecce Terra - Certificat de localisation des lots nos 6 489 143 et 6 616 153 - Soumission

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission d'Ecce Terra pour la réalisation de 2 certificats de localisation distincts pour les lots



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

6 489 143 et 6 616 153, au montant de 4 000 \$, taxes et frais de recherches en sus.

(Adoptée)

8.8 Rapport sur la gestion contractuelle - Dépôt

Conformément au Règlement numéro 287 portant sur la gestion contractuelle, le directeur général présente et dépose son rapport annuel 2022 sur la gestion contractuelle en soulignant les contrats de moins et de plus de 105 700 \$ ayant fait l'objet de mandat au cours de l'année 2022.

8.9 Comité de promotion industrielle de Richmond - Offre d'achats des lots nos 6 489 143 et 6 616 153 - Amendement de la résolution du CPIR 01-10-07-23

Les membres du conseil prennent connaissance de l'extrait du procès-verbal du comité de promotion industrielle de Richmond (CPIR) qui amende la résolution 01-10-07-23 concernant la promesse d'achat des lots nos 6 489 143 et 6 616 153 en ajoutant que le CPIR s'engage à défrayer les coûts de destruction des milieux humides, dont le montant reste à déterminer mais pour l'instant évalué à 150 000 \$.

8.10 Supérieur Propane - Approvisionnement en propane (Aréna) - Soumission

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'octroyer le contrat d'approvisionnement en gaz propane pour l'aréna à Supérieur Propane au prix fixe de 0,5988 \$ par litre pour une estimation de 23 304 litres nécessaires pour la saison 2023-2024.

(Adoptée)

9. POLICE, INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet n'est à l'ordre du jour sous cette rubrique.

10. DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUI, DE DONS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES

10.1 Véronique Guillette et Daniel Métivier - Coupures des services de Trans Appel

Les élus prennent connaissance d'une correspondance de Véronique Guillette et Daniel Métivier concernant l'importance de Trans-Appel auprès des citoyens en difficultés et que les coupures de ce service auraient des impacts négatifs sur plusieurs personnes qui dépendent de ce moyen de transport. Le directeur général mentionne qu'il a transféré la demande à la MRC du Val-Saint-François, qui est responsable du transport adapté, et que le directeur général de Trans-Appel est entré en contact avec M^{me} Guillette et M. Métivier.

2023-09-05-13



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

10.2 Comité de promotion industrielle de Richmond - Assemblée générale annuelle - Invitation

Les membres du conseil prennent connaissance de l'invitation du comité de promotion industrielle de Richmond à leur assemblée générale annuelle.

11. CORRESPONDANCES DIVERSES

Aucun sujet n'est à l'ordre du jour sous cette rubrique.

12. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA *LOI SUR LES CITÉS ET VILLES* ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

2023-09-05-14

12.1. Liste des chèques et dépôts directs émis

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Bussière et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 142 378,49 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques émis datée du 31 août 2023.

(Adoptée)

2023-09-05-15

12.2. Liste des chèques et dépôts directs à émettre

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'autoriser le paiement par chèques ou dépôts directs des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 59 191,94 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques et dépôts directs à émettre datée du 31 août 2023.

(Adoptée)

2023-09-05-16

12.3. Factures à approuver

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil d'approuver les factures de plus de 5 000 \$, totalisant 44 497,29 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus, telles qu'énumérées ci-dessous.

Factures	Avant taxes	Après taxes
<u>9091-3617 QUÉBEC INC.</u>		
Tonte de pelouse - 4 ^e versement	5 787,50 \$	6 654,18 \$
<u>INFRASTRUCTEL</u>		
Urbanisme centre-ville	7 708,39 \$	8 862,73 \$
<u>TERRE NATURE</u>		
Paysagement	4 370,00 \$	5 024,41 \$
<u>PAVAGE VEILLEUX (1990) INC.</u>		
Asphalte	6 631,40 \$	7 624,45 \$



**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

PAYS DE L'ARDOISE

Subvention 2023	20 000,00 \$	20 000,00 \$
-----------------	--------------	--------------

GRAND TOTAL	44 497,29 \$	48 165,77 \$
--------------------	---------------------	---------------------

(Adoptée)

13. AFFAIRES NOUVELLES

13.1 Terrain rue Wilfrid et rue Principale Nord - Voyage de terre

Les conseillers conviennent de demander à la direction des travaux publics d'avoir un voyage de terre supplémentaire au terrain situé à l'intersection des rue Wilfrid et Principale Nord;

13.2 Jardin communautaire - Remerciement d'un bénévole

Le conseiller Bussière tient à remercier particulièrement un bénévole, M. David Poulin, qui a travaillé efficacement pour la réalisation du jardin communautaire;

13.3 Après-midi cirque - Félicitations

Les conseillers reconnaissent le succès de l'après-midi cirque qui s'est déroulé au centre-ville attirant plus de 800 personnes. L'événement était organisé par la Corporation du pays de l'ardoise.

2023-09-05-17

14. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Tremblay et **RÉSOLU** unanimement par les membres du conseil que la présente assemblée soit levée à 19 h 57.

(Adoptée)

MAIRE

**DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
GREFFIER-TRÉSORIER**

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants numéro 784.

Rémi-Mario Mayette, OMA
directeur général et
greffier-trésorier